

CERCLE

DES PROPRIETAIRES D'ALSACE

12 RUE DES VIGNES

68730 RANSPACH-LE-BAS

Le Président

**.Monsieur le Ministre de l'Economie
Bruno LE MAIRE
139 rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12**

Saint-Louis le, 28 décembre 2023

Internet : www.cercleproprietaires.com

E-Mail : cercledesproprietaires@wanadoo.fr

Monsieur le Ministre,

La situation des propriétaires bailleurs ne s'améliore pas au contraire.

Nos rapports et nos divers entretiens sont restés dans l'indifférence des ministères et classés dans une armoire.

Je vous interpelle suite à un nouvel incident qui perturbe les propriétaires bailleurs, alors qu'ils ne sont pas dans la vacance avec le logement.

Dans la déclaration du logement en juin 2023, il y a plusieurs failles importantes.

Impossible de corriger ou d'ajouter une annotation par exemple logement en impayé ou logement en vente ou logement en recherche de locataire.

Vous nous avez donné que deux variantes loué ou vacant pas d'autres choix.

Le fait d'avoir coché vacant crée automatiquement un rappel de l'administration fiscale parfois non justifié.

De nombreux propriétaires bailleurs sont dans cette situation incommode à devoir se justifier et envoyer une multitude de documents pour prouver la non vacance.

Pour nous CERCLE DES PROPRIETAIRES D'ALSACE cette situation ne fait qu'augmenter un peu plus le mécontentement des bailleurs alors que nous nous battons pour une relance de l'investissement immobilier pour 2025.

2024 restera en stagnation du fait que le gouvernement ne souhaite pas améliorer certains droits fondamentaux pour les bailleurs pour qu'une relance locative s'active.

Dans l'attente de trouver une solution, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Le Président Gilbert SPERY

Inscrite au registre des associations du Tribunal de Mulhouse.

Cercle des propriétaires d'Alsace

12 rue des Vignes 68730 RANSPACH-LE-BAS

Tél. 03 89 68 41 98



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE CHEF DE CABINET

Paris, le 8 janvier 2024

Nos références : MEFI-D24-00085

Vos références : Votre lettre du 28 décembre 2023

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu appeler l'attention de M. Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, sur la situation de certains propriétaires bailleurs au regard de la déclaration fiscale de leur logement.

Le ministre a bien pris connaissance de votre correspondance et il m'a chargé de transmettre votre dossier à la direction générale des Finances publiques qui ne manquera pas de vous tenir directement informé de la suite qui pourra lui être réservée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Augustin CELLARD

Monsieur Gilbert SPERY
Président
Cercle des propriétaires d'Alsace
12 rue des Vignes
68730 Ranspach-le-Bas

139 rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12